

**Identification**

<u>Bien proposé</u>	Vieille ville de Dubrovnik
<u>Lieu</u>	Zupanija de Dubrovnik-Neretva
<u>Etat partie</u>	Croatie
<u>Date</u>	2 septembre 1993

**Justification émanant de l'Etat partie**

Les environs immédiats des monuments du centre de Dubrovnik consistent en un étroit ruban urbain le long des remparts de l'est vers l'ouest. Compris dans cette zone se trouvent des biens qui sont partie intégrante de l'ensemble des monuments de Dubrovnik.

L'île de Lokrum protège le côté sud de la ville ; sa végétation luxuriante contraste avec la pierre de la vieille ville.

**Histoire et description**

L'extension proposée à l'ouest de la vieille ville inclut une partie du quartier Pile avec le plateau Brsalje. Elle situe le lieu où une grande route pénétrait dans la ville romaine qui avait précédé la ville médiévale ; des fouilles archéologiques ont révélé la présence d'une basilique paléochrétienne et de cimetières datant du moyen âge. La forteresse Lovrijenac, placée au sommet d'une falaise, est citée dans un document daté de 1301 mais son importance au plan défensif est telle qu'elle a dû être construite encore plus tôt - sans doute au 11ème siècle selon certains spécialistes. La forteresse telle qu'on la voit aujourd'hui remonte aux 15 et 16èmes siècles.

Le quartier Pile est un projet de développement urbain qui a été réalisé au 15ème siècle, autour d'une zone industrielle clairement définie qui datait du 13ème siècle. Elle était consacrée à la tannerie, au travail du cuir, à la fabrication de canons, de savons etc. c'est-à-dire des activités qui pour des raisons d'hygiène ou de sécurité devaient être placées à l'extérieur du mur d'enceinte de la forteresse tout en bénéficiant de la protection de la forteresse. Au début du 15ème siècle, une activité de teinturerie se développa dans cet environnement ; elle fut suivie d'autres, telles la verrerie ou la fabrication de cloches et de tissus.

Ces activités industrielles eurent pour conséquence la construction de maisons d'ouvriers avec leur propre église, la paroisse Saint-Georges édiflée au 14ème siècle et reconstruite en 1590 sous sa forme actuelle. Le quartier Pile a gardé son caractère originel en dépit de quelques changements dus à la

construction à la fin du 19ème siècle d'une nouvelle route dont le tracé était à l'extérieur des remparts de la vieille ville et reliait Pile à Gruz.

La zone connue sous le nom de Iza Grada (derrière la ville) est au nord, à l'extérieur des remparts. Pour des raisons défensives, elle est restée un espace ouvert tout au long de son histoire. La route de Pile à Gruz représente sa limite nord.

Sur le côté est de la ville se trouve Ploce, qui est depuis des siècles un grand centre pour les échanges commerciaux avec le centre du pays. La zone proposée pour l'extension du site du Patrimoine mondial est au sud de la grand'route et inclut les lazarets et la forteresse de Revelin.

Les digues de Kase furent construites vers 1485 sur les plans de Paskoje Milicevic, le plus célèbre des ingénieurs de la Renaissance pour protéger le port des tempêtes du sud-est. A la même époque, les équipements pour surveiller les navires approchant la ville ont été améliorés.

La construction des lazarets a été commencée en 1627 et terminée en 1648. Leur situation à l'entrée est de la ville était pratique : c'est en effet par cette entrée que commerçants et voyageurs pénétraient dans la ville en provenance des régions d'Europe centrale et d'Orient qui pouvaient être dévastées par la peste. Ils ont conservé de façon étonnante leur aspect d'origine.

La forteresse de Revelin, construite pour surveiller les douves de la ville sur leur côté est date de 1449 mais son aspect actuel lui a été donné par l'architecte Antonio Ferramolino de Bergame au 16ème siècle.

L'île de Lokrum est située au sud-est de Dubrovnik à quelques 500 mètres de la côte. En 1023, elle est devenue une abbaye bénédictine, la première d'une série construite dans la République de Dubrovnik. L'ensemble monastique (en particulier l'église de la Vierge Marie qui fut détruite par un tremblement de terre en 1667 et jamais reconstruite) a été sans cesse agrandi au cours des siècles. Après la réforme de l'ordre bénédictin à la fin du 15ème siècle, le monastère passa à la congrégation de Sainte Justine de Padoue à qui l'on doit la construction d'un nouveau monastère de style gothique-renaissant au sud des ruines de l'ancien établissement bénédictin.

Pendant leur occupation de l'île au début du 19ème siècle, les Français lancèrent la construction de la forteresse du Fort Royal qui fut terminée par les Autrichiens dans les années 1830. En 1859, l'archiduc Maximilien d'Autriche (qui devint empereur du Mexique) acheta l'île avec l'intention d'y édifier une villa de style classique sur les ruines de l'abbaye bénédictine mais seule une petite partie de ce projet fut réalisée.

## **Gestion et protection**

### Statut juridique

Le bien considéré appartient à de nombreux propriétaires : état, municipalité, église et personnes privées.

Les zones constituant l'extension demandée pour le site du Patrimoine mondial sont protégées par une série d'instruments réglementaires :

- Décisions de l'Institut pour la Protection des Monuments de Dubrovnik n° 12-8/1-66 du 15.1.1966 ; 12-8-3-66 du 10.11.1966 ; et UP/I-86/1969 du 25.6.1969 ;
- Loi qui déclare l'île de Lokrum réserve naturelle ; Décret de l'Assemblée de la République Socialiste de Croatie n° 36113-1963 du 6.4.1963
- Loi pour la réhabilitation des monuments en péril du centre de Dubrovnik: Décret de l'Assemblée de la République Socialiste de Croatie n° 746-1968 du 6.5.1968 ;
- Ordre de l'Assemblée Municipale sur l'adoption d'un plan directeur exécutif (PUP Zones contact) n° 350-03/89-01/508 du 23.11.1989 ;
- Ordre de l'Assemblée Municipale sur l'urbanisme extérieur de la ville du 25.6.1976 ;

### Gestion

Différents aspects de la gestion de la ville historique sont sous la responsabilité des organisations suivantes :

- Institut pour la protection des monuments naturels et culturels de Dubrovnik (Dubrovnik) ;
- Institut pour la protection des monuments - Ministère de la Culture et de l'Education de la République de Croatie (Zagreb) ;
- Assemblée de la commune de Dubrovnik (Dubrovnik)

Les Associations comprennent :

- Association des Amis des antiquités de Dubrovnik ;
- Institut pour la réhabilitation de Dubrovnik ;
- Réserve naturelle de Lokrum.

## **Conservation**

Les principaux monuments tels les forteresses de Revelin et de Lovrijenac, les digues de Kase et les lazarets ont fait l'objet de nombreuses études et d'un bon nombre de restaurations étalées sur plusieurs années et réalisées par l'Institut pour la protection des monuments naturels et culturels de Dubrovnik. Les maisons du quartier Pile sont prises en considération par le plan directeur exécutif avec des études approfondies des plus importantes d'entre elles.

Beaucoup des bâtiments de l'extension proposée ont souffert du tremblement de terre de 1979 et ont été intégrés dans un grand

programme de reconstruction qui a commencé en 1980 sous le contrôle de l'Institut pour la réhabilitation de Dubrovnik. Elles ont été à nouveau gravement endommagées au cours des bombardements de 1991/1992. La conséquence a été la mise en place d'un programme de documentation par l'Institut pour la protection des monuments naturels et culturels de Dubrovnik qui a servi de référence pour les travaux de reconstruction entrepris selon les méthodes choisies par les experts de l'UNESCO.

La totalité des constructions résidentielles, commerciales, publiques et religieuses sont maintenant à nouveau opérationnelles bien que dans certains cas, les réparations réalisées ne sont que provisoires.

La loi sur la réhabilitation des monuments en péril du centre de Dubrovnik protège ces zones exactement de la même façon que la vieille ville à l'intérieur des remparts ; d'autre part, les mêmes programmes de restauration et de conservation leur sont appliqués. Les divers programmes élaborés relatifs à Dubrovnik tant au niveau local que national, considèrent ces zones comme la vieille ville.

## **Evaluation**

### Caractéristiques

Les zones proposées pour l'extension du Site du Patrimoine mondial existant sont partie intégrante de l'ensemble des monuments historiques et culturels de la vieille ville de Dubrovnik. Selon l'opinion de l'ICOMOS, leur inclusion renforcerait considérablement la signification culturelle de cette inscription.

### Observations supplémentaires

Lors de la 17ème réunion du Bureau du Comité du Patrimoine mondial à Paris en juin 1993 (VIII.3), l'ICOMOS demandait que la construction de nouveaux bâtiments soit évitée à proximité des forteresses de Lovrijenac et Revelin ; il proposait qu'une législation fut mise en place pour éviter la construction d'immeubles de grande taille le long ou à proximité de la côte, afin d'éviter que ne soit défigurée la plus belle vue de la vieille ville de Dubrovnik depuis la mer. Le rapporteur du Bureau soutenant les propositions de l'ICOMOS a demandé que des mesures soient prises pour limiter le nombre de panneaux d'affichage publicitaire et d'enseignes au néon dans et à proximité de la vieille ville. Ce qui revient à demander la définition d'une zone tampon avec un contrôle réglementaire sur les projets immobiliers, la hauteur des immeubles etc., précautions qui n'avaient pas été prises lors de l'inscription du site sur la Liste du Patrimoine mondial en 1979.

Au moment de la préparation de cette évaluation (27 octobre 1993), le pays ne nous avait pas encore informé de la mise en place de ces nouvelles dispositions.

### **Recommandation**

Que la proposition d'extension soit différée jusqu'à ce que l'Etat partie nous apporte la preuve de la définition d'une zone tampon autour du site. Au cas où cette information nous parviendrait, l'ICOMOS recommande que ce Site du Patrimoine mondial soit agrandi et puisse inclure les zones indiquées dans la demande d'extension.

ICOMOS, octobre 1993

**Identification**

<i>Bien proposé</i>	Vieille ville de Dubrovnik
<i>Lieu</i>	Zupanija de Dubrovnik-Neretva
<i>Etat partie</i>	Croatie
<i>Date</i>	2 septembre 1993

**Justification émanant de l'Etat partie**

Les environs immédiats des monuments du centre de Dubrovnik consistent en un étroit ruban urbain le long des remparts de l'est vers l'ouest. Compris dans cette zone se trouvent des biens qui sont partie intégrante de l'ensemble des monuments de Dubrovnik.

L'île de Lokrum protège le côté sud de la ville ; sa végétation luxuriante contraste avec la pierre de la vieille ville.

**Histoire et Description**

L'extension proposée à l'ouest de la vieille ville inclut une partie du quartier Pile avec le plateau Brsalje. Elle situe le lieu où une grande route pénétrait dans la ville romaine qui avait précédé la ville médiévale; des fouilles archéologiques ont révélé la présence d'une basilique paléochrétienne et de cimetières datant du moyen âge. La forteresse Lovrijenac, placée au sommet d'une falaise, est citée dans un document daté de 1301 mais son importance au plan défensif est telle qu'elle a dû être construite encore plus tôt - sans doute au 11<sup>ème</sup> siècle selon certains spécialistes. La forteresse telle qu'on la voit aujourd'hui remonte aux 15 et 16<sup>èmes</sup> siècles.

Le quartier Pile est un projet de développement urbain qui a été réalisé au 15<sup>ème</sup> siècle, autour d'une zone industrielle clairement définie qui datait du 13<sup>ème</sup> siècle. Elle était consacrée à la tannerie, au travail du cuir, à la fabrication de canons, de savons etc., c'est-à-dire des activités qui pour des raisons d'hygiène ou de sécurité devaient être placées à l'extérieur du mur d'enceinte de la forteresse tout en bénéficiant de la protection de la forteresse. Au début du 15<sup>ème</sup> siècle, une activité de teinturerie se développa dans cet environnement ; elle fut suivie d'autres, telles la verrerie ou la fabrication de cloches et de tissus.

Ces activités industrielles eurent pour conséquence la construction de maisons d'ouvriers avec leur propre église, la paroisse Saint-Georges édiflée au 14<sup>ème</sup> siècle et reconstruite en 1590 sous sa forme actuelle. Le quartier Pile a gardé son caractère originel en dépit de quelques changements dus à la construction à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle d'une nouvelle route dont le tracé était à l'extérieur des remparts de la vieille ville et reliait Pile à Gruz.

La zone connue sous le nom de Iza Grada (derrière la ville) est au nord, à l'extérieur des remparts. Pour des raisons défensives, elle est restée un espace ouvert tout au long de son histoire. La route de Pile à Gruz représente sa limite nord.

Sur le côté est de la ville se trouve Ploce, qui est depuis des siècles un grand centre pour les échanges commerciaux avec le centre du pays. La zone proposée pour l'extension du site du Patrimoine mondial est au sud de la grand'route et inclut les lazarets et la forteresse de Revelin.

Les digues de Kase furent construites vers 1485 sur les plans de Paskoje Milicevic, le plus célèbre des ingénieurs de la Renaissance pour protéger le port des tempêtes du sud-est. A la même époque, les équipements pour surveiller les navires approchant la ville ont été améliorés.

La construction des lazarets a été commencée en 1627 et terminée en 1648. Leur situation à l'entrée est de la ville était pratique : c'est en effet par cette entrée que commerçants et voyageurs pénétraient dans la ville en provenance des régions d'Europe centrale et d'Orient qui pouvaient être dévastées par la peste. Ils ont conservé de façon étonnante leur aspect d'origine.

La forteresse de Revelin, construite pour surveiller les douves de la ville sur leur côté est date de 1449 mais son aspect actuel lui a été donné par l'architecte Antonio Ferramolino de Bergame au 16ème siècle.

L'île de Lokrum est située au sud-est de Dubrovnik à quelques 500 mètres de la côte. En 1023, elle est devenue une abbaye bénédictine, la première d'une série construite dans la République de Dubrovnik. L'ensemble monastique (en particulier l'église de la Vierge Marie qui fut détruite par un tremblement de terre en 1667 et jamais reconstruite) a été sans cesse agrandi au cours des siècles. Après la réforme de l'ordre bénédictin à la fin du 15ème siècle, le monastère passa à la congrégation de Sainte Justine de Padoue à qui l'on doit la construction d'un nouveau monastère de style gothique-renaissant au sud des ruines de l'ancien établissement bénédictin.

Pendant leur occupation de l'île au début du 19ème siècle, les Français lancèrent la construction de la forteresse du Fort Royal qui fut terminée par les Autrichiens dans les années 1830. En 1859, l'archiduc Maximilien d'Autriche (qui devint empereur du Mexique) acheta l'île avec l'intention d'y édifier une villa de style classique sur les ruines de l'abbaye bénédictine mais seule une petite partie de ce projet fut réalisée.

## **Gestion et Protection**

### *Statut juridique*

Le bien considéré appartient à de nombreux propriétaires : état, municipalité, église et personnes privées.

Les zones constituant l'extension demandée pour le site du Patrimoine mondial sont protégées par une série d'instruments réglementaires :

- Décisions de l'Institut pour la Protection des Monuments de Dubrovnik Nos. 12-8/1-66 du 15.1.1966 ; 12-8-3-66 du 10.11.1966 ; et UP/I-86/1969 du 25.6.1969 ;
- Loi qui déclare l'île de Lokrum réserve naturelle : Décret de l'Assemblée de la République Socialiste de Croatie No. 36113-1963 du 6.4.1963 ;
- Loi pour la réhabilitation des monuments en péril du centre de Dubrovnik: Décret de l'Assemblée de la République Socialiste de Croatie No. 746-1968 du 6.5.1968 ;
- Ordre de l'Assemblée Municipale sur l'adoption d'un plan directeur exécutif (PUP Zones contact) No. 350-03/89-01/508 du 23.11.1989 ;
- Ordre de l'Assemblée Municipale sur l'urbanisme extérieur de la ville du 25.6.1976.

### *Gestion*

Différents aspects de la gestion de la ville historique sont sous la responsabilité des organisations suivantes :

- Institut pour la protection des monuments naturels et culturels de Dubrovnik (Dubrovnik) ;
- Institut pour la protection des monuments - Ministère de la Culture et de l'Education de la République de Croatie (Zagreb) ;
- Assemblée de la commune de Dubrovnik (Dubrovnik).

Les Associations comprennent :

- Association des Amis des antiquités de Dubrovnik ;
- Institut pour la réhabilitation de Dubrovnik ;
- Réserve naturelle de Lokrum.

## **Conservation et Authenticité**

### *Historique de la conservation*

Les principaux monuments tels les forteresses de Revelin et de Lovrijenac, les digues de Kase et les lazarets ont fait l'objet de nombreuses études et d'un bon nombre de restaurations étalées sur plusieurs années et réalisées par l'Institut pour la protection des monuments naturels et culturels de Dubrovnik. Les maisons du quartier Pile sont prises en considération par le plan directeur exécutif avec des études approfondies des plus importantes d'entre elles.

Baucoup des bâtiments de l'extension proposée ont souffert du tremblement de terre de 1979 et ont été intégrés dans un grand programme de reconstruction qui a commencé en 1980 sous le contrôle de l'Institut pour la réhabilitation de Dubrovnik. Elles ont été à nouveau gravement endommagées au cours des bombardements de 1991/1992. La conséquence a été la mise en place d'un programme de documentation par l'Institut pour la protection des monuments naturels et culturels de Dubrovnik qui a servi de référence pour les travaux de reconstruction entrepris selon les méthodes choisies par les experts de l'UNESCO.

La totalité des constructions résidentielles, commerciales, publiques et religieuses sont maintenant à nouveau opérationnelles bien que dans certains cas, les réparations réalisées ne sont que provisoires.

La loi sur la réhabilitation des monuments en péril du centre de Dubrovnik protège ces zones exactement de la même façon que la vieille ville à l'intérieur des remparts ; d'autre part, les mêmes programmes de restauration et de conservation leur sont appliqués. Les divers programmes élaborés relatifs à Dubrovnik tant au niveau local que national, considèrent ces zones comme la vieille ville.

### *Authenticité*

Les bâtiments des zones proposées comme extensions du Monument du Patrimoine mondial ont conservé un haut niveau d'authenticité tant pour les structures que pour les matériaux.

## **Evaluation**

### *Action de l'ICOMOS*

La plupart des membres du Bureau de l'ICOMOS connaissent bien Dubrovnik et les extensions proposées. Dans ce cas, il n'était donc pas nécessaire d'y envoyer une mission d'évaluation.

### *Caractéristiques*

Les zones proposées pour l'extension du Site du Patrimoine mondial existant sont partie intégrante de l'ensemble des monuments historiques et culturels de la vieille ville de Dubrovnik. Selon l'opinion de l'ICOMOS, leur inclusion renforcerait considérablement la signification culturelle de cette inscription.

### *Observations supplémentaires*

Lors de la 17<sup>ème</sup> réunion du Bureau du Comité du Patrimoine mondial à Paris en juin 1993 (VIII.3), l'ICOMOS demandait que la construction de nouveaux bâtiments soit évitée à proximité des forteresses de Lovrijenac et Revelin ; il proposait qu'une législation fut mise en place pour éviter la construction d'immeubles de grande taille le long ou à proximité de la côte, afin d'éviter que ne soit défigurée la plus belle vue de la vieille ville de Dubrovnik depuis la mer. Le rapporteur du Bureau soutenant les propositions de l'ICOMOS a



demandé que des mesures soient prises pour limiter le nombre de panneaux d'affichage publicitaire et d'enseignes au néon dans et à proximité de la vieille ville. Ce qui revient à demander la définition d'une zone tampon avec un contrôle réglementaire sur les projets immobiliers, la hauteur des immeubles etc., précautions qui n'avaient pas été prises lors de l'inscription du site sur la Liste du Patrimoine mondial en 1979.

Les autorités responsables ont maintenant fourni des détails sur la zone tampon proposée qui répond parfaitement aux attentes du Comité et de l'ICOMOS.

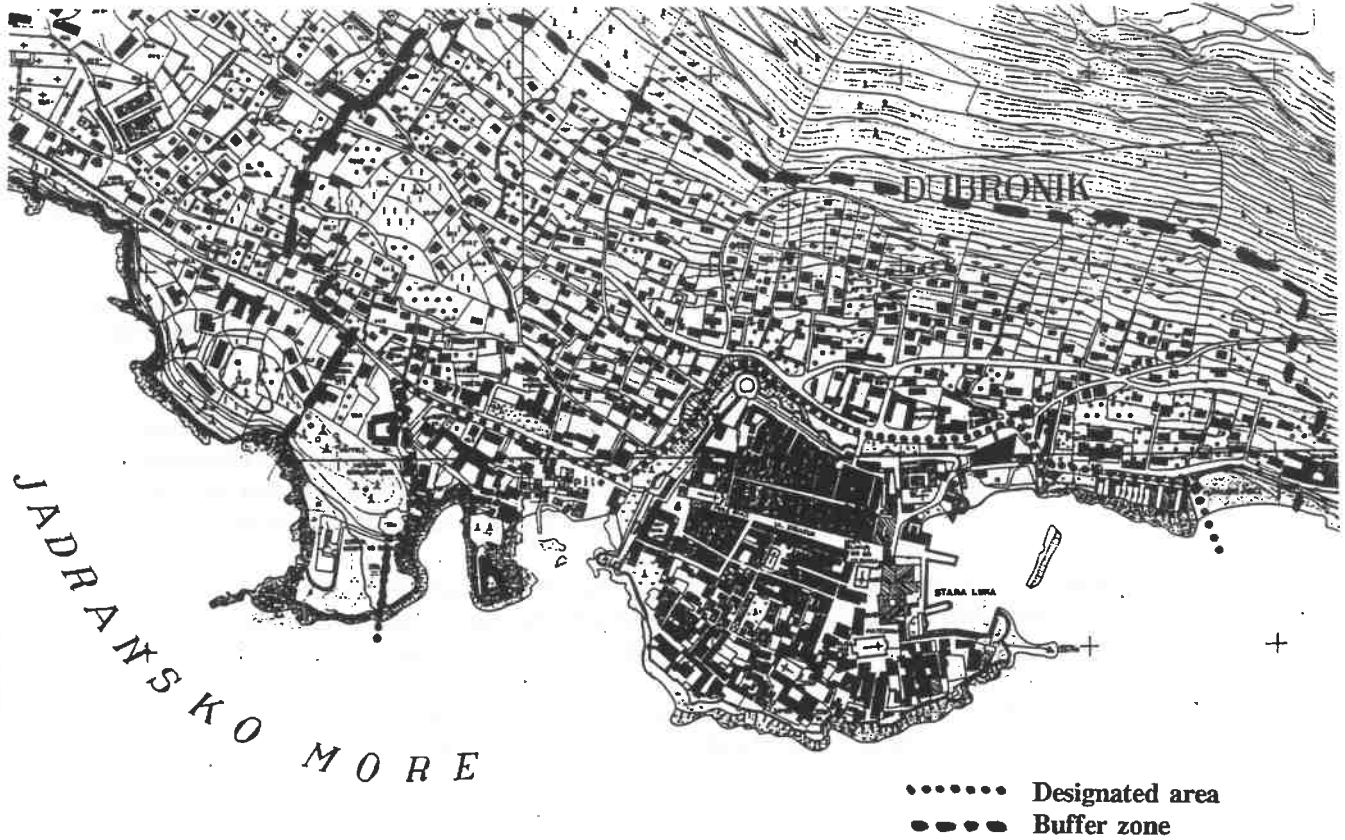
### **Recommandation**

Que ce site du Patrimoine mondial soit étendu afin d'inclure les zones indiquées dans la proposition d'inscription supplémentaire.

ICOMOS, octobre 1994

NEPOSREDNA ZONA SPOMENIČKE JEZGRE  
GRADA DUBROVNIKA

ZONE IMMEDIATE DU NOYAU MONUMENTAL  
DE LA VILLE DE DUBROVNIK



Dubrovnik : délimitation du site et de la zone tampon /  
délimitation of the site and buffer zone